

Une personne sur 4 tuée dans un accident de la route à plus de 65 ans

Le 1^{er} octobre, c'est la « Journée internationale des personnes âgées »

Il y a 10 ans, une personne sur 6 tuée sur la route était un senior ; aujourd'hui, il s'agit d'une personne sur 4. Par kilomètre parcouru, le risque d'être tué ou gravement blessé est 4 fois plus élevé pour une personne âgée que pour l'ensemble des usagers. Un tiers des accidents graves impliquant un automobiliste de plus de 65 ans est provoqué par un problème médical : infarctus, problèmes d'orientation, hypoglycémie, etc. Ces chiffres sont issus d'un nouveau rapport publié par l'institut Vias à l'occasion de la « Journée internationale des personnes âgées ». D'ici 2050, la part des seniors dans la population aura doublé et des mesures sont donc nécessaires pour garantir leur sécurité dans le trafic.

Depuis 2008, la proportion des seniors dans les accidents explose : alors que moins d'une personne sur 6 (16%) tuée sur la route avait alors 65 ans ou plus, il s'agit à présent d'**une personne sur 4** (25%). En 2017, 151 seniors ont perdu la vie à la suite d'un accident de la circulation.

Les seniors en voiture présentent un risque accru d'être tués ou gravement blessés dans un accident, surtout après 75 ans. Par kilomètre parcouru, ce risque est **4 fois plus élevé** que la moyenne, soit un niveau équivalent aux jeunes conducteurs de 18 à 24 ans. Par contre, le risque de blesser grièvement quelqu'un d'autre est beaucoup plus faible pour les seniors que pour les jeunes.

Ce risque plus élevé d'être tué ou blessé dans la circulation est surtout dû à leur plus grande **vulnérabilité**. Leurs os se fracturent plus facilement et les blessures guérissent plus difficilement. Un tiers des accidents graves impliquant un automobiliste de plus de 65 ans est par ailleurs provoqué par un **problème médical**: infarctus, problèmes d'orientation, hypoglycémie, etc.

Caractéristiques des accidents avec un senior

Beaucoup de blessés dans les carrefours

Un senior sur 3 blessé dans un accident l'est dans un **carrefour** (35%) ; pour l'ensemble de la population, il s'agit d'une personne sur 5 (20%). Ce sont surtout les carrefours avec des signaux de priorité qui posent plus de problèmes aux seniors : il faut être attentif à plusieurs usagers en même temps, bien estimer leur vitesse et réagir rapidement. De telles aptitudes ont parfois décliné et rendent ces situations potentiellement difficiles pour eux. Le fait de tourner à gauche pose un problème tout particulier, par exemple.

Les femmes davantage impliquées

Alors que pour l'ensemble des usagers, les hommes sont beaucoup plus impliqués dans les accidents que les **femmes**, cette différence est nettement plus réduite pour les seniors. Ainsi, 75% des personnes qui décèdent dans un accident sont des hommes ; pour les seniors, ils ne sont que 62%. Et si on ne prend en compte que les blessés, c'est 50% d'hommes, 50% de femmes.

Cyclistes et piétons en première ligne

Chez les seniors, la proportion de **piétons** et de **cyclistes** victimes d'un accident mortel est près de 2 fois plus importante que pour tous les âges confondus. Ensemble, piétons et cyclistes représentent près de 60% des victimes décédées parmi les seniors. Cela s'explique notamment par le fait que les seniors se déplacent davantage à pied et moins en tant qu'automobilistes.

Moins d'accidents à l'heure de pointe

En semaine, le pic des accidents impliquant les seniors apparaît **plus tard le matin et plus tôt l'après-midi** que pour le reste de la population. En fait, ils évitent les heures de congestion du trafic en postposant leur départ le matin et en l'avançant le soir. Les seniors sont par ailleurs nettement moins impliqués dans des accidents la nuit, surtout le week-end.

Mesures à prendre

Au niveau de *l'infrastructure*, il est important que les aménagements soient clairs dans les carrefours (ex. : signalisation installée largement à l'avance, réglage des feux de signalisation pour le trafic qui tourne à gauche, îlots intermédiaires pour une traversée en sécurité des voiries plus larges, etc.

Au niveau des *véhicules*, certains éléments devraient être privilégiés par les seniors lors de l'achat d'un véhicule : boîte de vitesses automatique, systèmes anticollision, systèmes de détection de l'angle mort et systèmes d'assistance temporelle (pour indiquer au conducteur qu'il reste assez de temps pour effectuer une manœuvre), etc. Il est également important de les (in)former suffisamment quant à l'utilisation de ces systèmes.

En matière *d'aptitude à la conduite*, les études montrent qu'une obligation de passer un examen médical à partir d'un certain âge n'améliore pas la sécurité routière. Non seulement c'est une mesure stigmatisante, mais en plus, le vieillissement est un processus personnel. Certaines personnes déclinent déjà à partir de 50 ans alors que d'autres sont en pleine forme à 75 ans. Par contre, on pourrait imaginer que le renouvellement du permis de conduire, procédure purement administrative pour le moment, soit accompagné d'une évaluation à la conduite de la part du médecin de famille. Il y aurait alors un screening tout au long de la carrière de l'automobiliste et pas seulement à un certain âge.

Conclusion

Nous vivons de plus en plus longtemps et la génération d'après-guerre, qui aujourd'hui a pris de l'âge, jouit d'une meilleure santé que n'importe quelle autre génération précédente de seniors. Entre 2017 et 2050, la part des 60 ans aura doublé. Dans la société actuelle, les seniors jouent un rôle plus actif que jamais. À cet effet, il y a lieu de leur assurer une mobilité durable et sûre. En effet, par kilomètre parcouru, leur risque d'être tués ou blessés dans un accident est 4 fois plus élevé que la moyenne, soit un niveau équivalent aux jeunes conducteurs de 18 à 24 ans. Par contre, le risque de blesser gravement quelqu'un d'autre est beaucoup plus faible pour les seniors que pour les jeunes. Bref, les seniors sont davantage en danger qu'ils ne sont dangereux.

Personne de contact :

Benoit Godart, porte-parole institut Vias : 0476/24.67.20.



Institut Vias
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles - T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42
info@vias.be - www.vias.be - BE 0432.570.411